BULLETIN D'INFORMATION AGRICULTURE

Date de parution : janvier 2015

Sommaire :

Page 1 :

Edito

Page 2 :

Syndicalisation

Calendrier

Page 3 :

Vote électronique

Page 4 :

Fiche mutation

Page 5 :

Le Secteur Agriculture

Page 6 :

Fiche cotisation

« On a tué Charlie »

Pourquoi débuter cet édito en référence avec ces événements tragiques qui se sont déroulés trois jours durant, causant la mort de 17 personnes ?
Bien sûr, si j'avais écrit ces lignes avant le 7 janvier je vous aurais entretenu des élections professionnelles, des perspectives de la rentrée prochaine et du nouveau décret d'août 2014 qui modifiera l'exercice de notre métier dès qu'il sera applicable à l'enseignement agricole. J'aurais pu ...
Aujourd'hui, le pays est sens dessus dessous et se mobilise parce qu'il a été attaqué sur ses valeurs essentielles: la liberté d'expression, de conscience, le droit de vivre en paix, la laïcité...
Comment comprendre ces événements. Pourquoi la France est-elle si cruellement frappée par le terrorisme. Permettez-moi de m'appuyer sur Michel Wieviorka, sociologue, qui porte son analyse dans 3 directions. La première inscrit la fabrication de la barbarie dans le « choc des civilisations » entre l'Occident et l'islam selon la formule lancée par le politologue américain Samuel Huntington en 1996. Tout commence en Iran avec la révolution religieuse, se prolonge au Liban, se poursuit en Algérie avec l'annulation en 91 des élections et en Afghanistan où s'implante AlQaida avec la bienveillance des talibans etc. Cette dimension rapidement évoquée fait, des tueries de ces 3 jours, le fruit de processus extérieurs à la France.
La deuxième, sociologique s'intéresse aux sources sociales de cette barbarie. Le terrorisme, ici, résulte de la crise des banlieues, du chômage et de l'exclusion, du racisme et de l'islamophobie, vécus par une « immigration initialement de travail devenue de peuplement par le regroupement familial »...Le terrorisme exprime alors une mutation sociale mal traitée politiquement.
Enfin la troisième s'intéresse « à l'enfance et à la jeunesse des terroristes. Elle interroge sur ce qui a pu façonner des personnalités difficiles : absence du père voire des 2 parents, prise en charge déficiente par les institutions spécialisées, petite délinquance, prison etc. Cette explication oscille entre psychologisme et psychiatrie ; elle souligne les logiques qui ont empêché des individus de se construire en sujets capables de donner un sens à leur existence »
Géopolitique, sociologie, et psychologie familiale : ces trois domaines doivent être non pas opposés mais articulés. La difficulté de notre pays c'est « d'être mal sortie des Trente Glorieuses sans avoir su mettre en place les politiques de la ville, de l'emploi , de l'éducation qui auraient permis d'affronter convenablement les difficultés de l'intégration, de ne pas avoir su donner du sens ou des repères à une partie non négligeable de sa population, la plus fragilisée, la plus démunie.»

Et maintenant ? Dans 3 mois, dans 3 ans, dans 30 ans ?

Car la meilleure façon de saluer la mémoire de cette bande de potes de Charlie Hebdo c'est de tout mettre en œuvre pour que ce type de drame ne puisse plus se reproduire. Bien sûr protection des populations, répression, action de justice font partie de l'arsenal d'une démocratie mais est-ce suffisant ? Tuer un martyr et dix autres se lèveront.
Maintenant, il nous faudrait réfléchir à nos diversités nationales et internationales pour les mettre davantage en convergence, pour poser des jalons vers une autre civilisation que celle de la priorité donnée à la performance technico-économique. Avec Marc Humbert professeur d'économie politique à l'université de Rennes **militons pour « organiser la grande transition sociétale vers une civilisation de convivialité »**
Victor Hugo nous rappelle «Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons» **C'est bien de plus d'ÉDUCATION que notre société a le plus besoin.** A sa manière le Ministre Le Foll invite chacun d'entre nous dans l'enseignement agricole à prendre sa part dans cet événement, à faire valoir les valeurs les plus nobles au travers de l'action éducative. Il demande dans sa lettre du 12 janvier **« que le vivre ensemble et l'éducation à la citoyenneté soient réaffirmés avec force dans les projets d'établissement. »**
Très bien Monsieur le ministre mais sachez que c'est notre objectif quotidien et l'éducation physique et sportive prend toute sa place dans ce domaine et nous le mettons en acte chaque jour, à chaque cours. Puisse l'action publique et l'action politique en faire autant, vraiment !!!

Joseph Boulc'h
SNEP-FSU collectif agriculture

Syndicalisation

Cher (e) collègue,

Après un bilan syndical de fin d'année il nous est apparu que tu n'avais peut être pas encore renouveler ton adhésion au SNEP. Suite aux élections professionnelles, le SNEP-FSU à conforter ses positions de syndicat majoritaire. Ces résultats nous permettent de poursuivre nos mandats et de peser dans les différentes instances, pour être au plus proche des préoccupations de chacun.

Pour ces raisons, nous espérons pouvoir à nouveau compter sur ton soutien en nous donnant les moyens de continuer nos actions.

Attention ce bulletin vous parvenant en janvier, votre adhésion sera valable pour l'année scolaire 2014/2015 si vous adhérez avant le 31 janvier sauf si vous avez pris le rythme d'une adhésion en année civile. Ceci à toute son importance pour la déclaration fiscale et bénéficiez de la réduction d'impôt.

Vous comptez sur nous ? Vous partagez nos options, vous voulez nous soutenir, vous voulez nous témoigner votre reconnaissance, vous reconnaissez notre engagement ? Alors militer avec nous ! Le premier acte du militant ? ADHERE !

Nous comptons sur vous !

SNEP

Patrick MICHAUD – Stéphane LARNAC

Calendrier 2015

DATES	***EVENEMENTS***
11 décembre 2014	**Circulaire mobilité des personnels de l'EA.** **Envoyez vos doubles de dossier aux membres du secteur SNEP AGRI !!!!!**
12 décembre 2014	CAP avancements 29ème base.
7 janvier 2015	**Date limite de retour des dossiers de demande de mobilité (mutation, congés formation, congés mobilité).**
15 et 16 Janvier 2015	CDN au SNEP National.
10, 11, 12 février 2015	1er tour de la **CAP PCEA mobilité.** Commission consultative mobilité pour les personnels détachés.
5 mars 2015	Commission **Congés Formation PCEA et détachés.** **Envoyez vos doubles de dossier aux membres du secteur SNEP AGRI !!!!**
11 et 12 mars 2015	2ème tour de la **CAP PCEA mobilité.**
19 et 20 mars 2015	CDN au SNEP National.
27 et 28 mai 2015	**CAP Promotion à la Hors Classe pour les PCEA.**
Juin 2015	**CAP accès Hors Classe pour les personnels détachés 29ème base.**
4 et 5 juin 2015	CDN au SNEP National.
22 et 23 juin 2015	Réunion secteur agriculture au SNEP National.

Elections professionnelles vote électronique des personnels détachés

Du 27 novembre au 4 décembre dernier, les professeurs d'EPS détachés au MAP avaient à voter pour les représentants de leur corps en CAP ministérielle (29ème base). Une faible participation est malheureusement constatée sur ce vote électronique.

Seul 25% des professeurs d'EPS détachés ont voté !!!!!

Le SNEP a tenté de répondre aux nombreuses questions sur la procédure complexe nécessaire à effectuer pour pouvoir voter. Dans son dernier bulletin « agriculture » envoyé à tous les personnels des établissements agricoles enseignants l'EPS, les représentants du SNEP avaient pourtant précisé la démarche à suivre pour « réussir » ce challenge informatique !!

Cependant, beaucoup de personnes ont confondu la nouvelle boite « education.fr » créée pour le vote à chaque personnel (et qui sera également le lien entre l'administration de l'Education Nationale) et l'enseignant concernant le suivi de carrière, et la boite bien connue « educagri.fr » support et outil utilisé fréquemment par les enseignants.

Trop d'enseignants s'y sont pris tardivement ce qui n'a pas facilité la tâche. Le secteur agriculture a été contacté par une vingtaine de collègues rencontrant des difficultés. Parmi les enseignants qui nous ont contactés, seuls 5 ont réussi à effectuer la démarche et ainsi remplir leur devoir civique au bout de plusieurs dizaines de minutes de « lutte » avec l'outil et ses différents mots de passe et identifiants nécessaires.

Pour conclure nous pouvons parler d'une démarche complexe qui demandait une certaine anticipation pour la réussir avec succès. Souhaitons que l'administration tienne compte de cela pour la mise en place de la procédure des prochaines élections professionnelles dans 4 ans.

Joseph Boulc'h

MUTATIONS – RENTREE 2015

Nom : Prénom :

Etablissement d'exercice :

VOTRE SITUATION FAMILIALE	
(Cocher la case correspondante) ❑ Marié(e) ❑ PACS ❑ Veuf(ve) ❑ Divorcé(e) ❑ Célibataire	Vos numéros de téléphone : Lycée : Personnel : Vacances : Portable : E-mail :
Nombre d'enfant(s) :	
Profession du (de la) conjoint(e) :	
Lieu de travail du (de la) conjoint(e) :	
Adresse personnelle :	
Adresse de vacances :	

LISTE DES VŒUX ENVOYES AU MINISTERE

Libellé de l'établis-sement	Code	Libellé catégorie du poste	Code	Valeur (X %)

Le Secteur Agriculture du SNEP se présente et se tient à votre disposition

Nom et Prénom	Adresse de l'établissement	Adresse Personnelle	Responsabilité
SABLIC Didier **didier.sablic@snepfsu.net**	Lycée Edouard Branly 33 Rue du Petit Bois 94000 CRETEIL	SNEP - 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS Tél : 01.44.62.82.27 Fax : 01.44.62.82.48	Secrétaire National - Titulaire CNEA
BOULC'H Joseph **boulch.joseph@wanadoo.fr**	LEGTA Rennes, Le Rheu 55 av, de la Bouvardière 35650 LE RHEU Tél : (poste 159)	7 allée des chênes 35690 ACIGNE Tél : 06.47.91.90.87	Coordo SNEP Agriculture - Pédagogie - Mutations - UNSS - Suppléant CTEA - Détachés
LARNAC Stéphane **stephane.larnac@educagri.fr**	LEGTA VALENCE Avenue de Lyon 26500 BOURG LES VALENCE	33 rue du Mont Pilat 26600 GRANGES les BEAUMONT Tel : 06.10.19.57.91	- Relation stagiaires - Syndicalisation - Précarité
MICHAUD Patrick **patrik.michaud@wanadoo.fr**	LEGTA de Nîmes Domaine de Donadille 30230 RODILHAN Tél : 04.66.20.67.67	19, rue Villars 30000 NIMES Tel: 06 75 93 18 03	- Relation stagiaires - Précarité - Syndicalisation - PCEA
RAYNAL Thierry **thierry.raynal@educagri.fr**	LEGTA Saint Lô There 50620 Le HOMMET d'ARTHENAY Tél : 02.33.77.80.80 Fax : 02.33.77.80.81	La Bachellerie 50210 NOTRE DAME de CENILLY Tél : 07.87.00.78.18	- Mutations – Suppléant CNEA - Relations SNETAP - CAP des PCEA - Page Agri du site internet - Corpo
DELSARD AURELIE **aurelie.delsard@educagri.fr**	LEGTA BOURGES LE SOLLIER CS 18 18570 LE SUBDRAY		- Pédagogie - Compte-rendu du secteur agriculture
Secrétaire **agriculture@snepfsu.net**		SNEP - 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS Tél : 01.44.62.82.10 Fax : 01.44.62.82.48	- Secrétariat Secteur Agriculture

SYNDICALISATION 2014-2015

SNEP - 76 RUE DES RONDEAUX 75020 PARIS

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation

IDENTITE sexe | F | M | date de naissance / /19

nom

nom de JF

prénom

ADRESSE auxiliaire

voie

complément d'adresse

code postal et localité

@dresse mèl

☎ fixe : | ① mobile : 0

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION ou ZONE DE REMPLACEMENT

code établissement

nom

voie

code postal et localité

ECHELON ou Groupe pour les retraités

SITUATION ADMINISTRATIVE

TZR	POSTE FIXE	CONGES Par. - Form. - Autre	DISPO
SIT. PARTICULIERE		CPA : 50% 70% 80%	
PROF de SP. STAGIAIRE	PROF STAGIAIRE	AGREGE STAGIAIRE	TPS Partiel : heures ou %

ENVOI du BULLETIN

☐ adresse personnelle ☐ adresse établissement

☐ Je ne souhaite pas recevoir le bulletin syndical en version papier, mais être averti de sa parution à l'adresse électronique ci-dessus, pour le télécharger sur le site du SNEP.

☐ Je ne souhaite pas recevoir les hors série "Contre Pied" en version papier, mais être averti de leur parution à l'adresse électronique ci-dessus, pour les télécharger sur le site du SNEP.

Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin.

J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au : SNEP - Service Informatique, 76 rue des Rondeaux 75020 PARIS

date
signature

COTISATIONS SNEP METROPOLE 2014-2015

◆ Collègue exerçant en DOM, TOM,ETRANGER : se reporter à la grille spécifique

Catég/Echelon	1	2	3	4	5	6 / A1	7 / A2	8 / A3	9	10	11
Prof : EPS - Sport & Agri- ENS	Stag CAPEPS ext		137 €	144 €	152 €	156 €	166 €	178 €	190 €	205 €	220 €
Prof : Hors Classe	166 €	188 €	201 €	215 €	233 €	248 €	262 €				
Bi-admissible			141 €	148 €	157 €	168 €	177 €	190 €	205 €	221 €	231 €
Agrégé - CTPS	Stag AGREG ext		160 €	174 €	186 €	199 €	213 €	229 €	246 €	262 €	275 €
Agrégé Hors Classe	220 €	233 €	246 €	262 €	275 €	295 €	307 €	323 €			
AE-CE-PEGC		114 €	121 €	126 €	132 €	139 €	145 €	153 €	161 €	171 €	181 €
CE-PEGC Hors Classe			171 €	181 €	205 €	220 €					
CE-PEGC Classe Ex.	205 €	222 €	233 €	248 €	262 €						
MA et CDI	101 €	109 €	112 €	120 €	128 €	135 €	145 €				

AUTRES SITUATIONS

◆ Prof EPS stagiaires - Prof de Sport stagiaires à l'externe : **100€**
◆ Agrégés stagiaires sur premier poste : **110€**
◆ Vacataire **42 €** - Contractuel **42 €**
◆ Congé formation : **100€** - Congé parental - Disponibilité : **42€**
◆ Tps partiels : selon échelon et quotité de service
◆ Stagiaires non reclassés : selon echelon de la catégorie d'origine
◆ CPA nouvelle formule : 50%, 70% ou 80% de la cotisation normale (selon votre CPA)

ABONNEMENT BULLETIN 60 euros

◆ Non titulaire non réemployé **30€**
◆ Etudiant (fournir un justificatif) **30€**

CATEGORIE PROFESSIONNELLE

PROF EPS	PROF Hors Cl.	Prof Stagiaire	
AGREGE	AGR Hors Cl.	BI-ADMISSIBLE	AGR Stagiaire
CE	CE Hors Cl.	CE Classe Ex.	
PROF de Sport	PROF de Sport Hors Classe	CTPS	PROF de Sport Stagiaire
PCEA Agri			
NON TITULAIRE	CONTRACTUEL	MA - CDI	VACATAIRE
RETRAITE			

Retraités et Contrats Locaux HDF

Montant du traitement ou de la pension mensuelle	Groupe	Cotisation
Inférieur à 1000€	1	47 €
entre 1001€ et 1300€	2	64 €
entre 1301€ et 1550€	3	79 €
entre 1551€ et 1800€	4	90 €
entre 1801€ et 2050€	5	99 €
entre 2051€ et 2300€	6	113 €
entre 2301€ et 2500€	7	129 €
entre 2501€ et 2700€	8	143 €
entre 2701€ et 2900€	9	155 €
supérieur à 2900€	10	163 €

JE CHOISIS DE PAYER MA COTISATION

Par chèque(s) en une ou plusieurs fois à l'ordre du SNEP **Nombre de chèques (maximum 5):** ☐

Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois. Remplissez le mandat ci-dessous **Nombre de prélèvements (maximum 5):** ☐

1er mois de prélèvement **Les prélèvements se font le 5 de chaque mois jusqu'au 5 juin**

ATTENTION LE PRELEVEMENT EST RECONDUIT AUTOMATIQUEMENT CHAQUE ANNEE. VOUS DEVEZ NOUS INFORMER DE CHANGEMENTS EVENTUELS

PRELEVEMENT MANDAT

SEPA Single Euro Payments Area

« En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SNEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
« Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque »

Nom

Prenom

Adresse

Compl. Adresse

Code Postal - Ville

Pays

Code IBAN

Code BIC

Pour le compte du

SNEP
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS

Ref : Cotisation SNEP

à: le :

Signature

Paiement : ☒ Recurrent **MERCI DE JOINDRE UN RIB**

NE RIEN INSCRIRE CI-DESSOUS